



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 4 mars 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 15 mars 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 mars 2016

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SEMTAN - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Jean-Martial FREDON à Rabah LAICHOURE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Jacqueline LEFEBVRE à Marie-Chantal GARENNE, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Marcel MOINARD à Robert GOUSSEAU, René PACAULT à Jacques BILLY, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Jean BOULAIS, Alain GRIPPON, Gérard LABORDERIE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, René PACAULT, Sébastien PARTHENAY, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C47-03-2016-DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 MARS 2016

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – SEMTAN - RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L 1524-5 du CGCT, précisant que « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur un rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de la société d'économie mixte ».

Considérant la création au 1er janvier 2014 de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Considérant la substitution de la Communauté d'Agglomération du Niortais dans la prise de participation au sein de la Société d'Economie Mixte des Transports de l'Agglomération du Niortais (SEMTAN),

Cette société a pour objet l'organisation, l'exploitation et le développement de tous services publics et accessoirement privés de transport de voyageurs.

Son capital est de 295 000 € soit 29 500 actions de 10 €.

Ses actionnaires sont :

- CAN pour 50.85 %
- La Ville de Niort pour 0.51 %
- TRANSDEV pour 34.06 %
- La Caisse d'Epargne Poitou-Charentes pour 6.78%
- La Société Inter Mutuelle Assistance pour 2.71%
- La Caisse Régionale Crédit Agricole des Deux-Sèvres Charente Maritime pour 0.68%
- La MAIF pour 2.71 %
- La MACIF pour 1.70%

Son conseil d'administration est composé de 9 membres dont 5 de la CAN désignés par délibération du 28 avril 2014.

Il est proposé une présentation du rapport de la SEMTAN pour l'année 2014.

Par ce rapport, les mandataires de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du conseil d'administration de la SEMTAN rendent compte des actions effectuées par la société ainsi que de sa situation financière.

Ce rapport fait apparaître plusieurs points marquants :

1) VIE DU CONTRAT:

- Des modifications de la consistance de l'offre du réseau TAN ont eu lieu en 2014, elles seront retranscrites dans un avenant n°5 courant 2015 ;

2) DOMAINE COMMERCIAL-MARKETING

- Les actions commerciales de la SEMTAN réalisées en 2014 ont été axées sur la conquête et la fidélisation des clients :
 - Reconduction de l'opération CM² à visée pédagogique auprès des élèves entrant en 6ème, à la fois la connaissance du réseau et sur la sécurité ;
 - Promotion de la ligne Maraichine aux Halles de Niort sur divers supports et medias ainsi qu'à travers le renouvellement de partenariats avec les embarcadères, loueurs de vélos, restaurants ;
 - Poursuite de l'offre découverte pour les salariés n'ayant jamais acheté d'abonnement ;
 - Opération de gratuité durant les 3 premiers samedis de décembre ;
 - Partenariat avec les centres socio-culturels de Niort ;
 - Information et établissement des abonnements annuels scolaires sur les nouvelles communes du ressort territorial de l'autorité organisatrice ;
 - Organisation et animation ciblées sur divers stands à l'occasion de soirées d'accueil de nouveaux arrivants, de réunions d'information entreprise, maisons de retraite, maisons pour tous ;
 - Desserte du Pôle emploi à Bessines ;

3) FORMATION

- 1 session de 3 jours Transport de personnes à mobilité réduite / accessibilité ;
- 7 sessions d'1 semaine de Formation Conducteur Obligatoire pour 4 conducteurs ;
- 1 session d'1/2 journée de formation sociale pour 1 salarié ;
- 2 sessions de 3 jours de formation Encadrement Contrôleur pour 2 salariés ;
- 1 session de 2 jours pour une formation Entretien Ré-accueil pour 1 salarié ;
- 3 stages pour reconstitution de points sur le permis de conduire ;
- 15 Droit Individuel de Formation dont 12 sur l'informatique, 2 pour le perfectionnement en espagnol et 1 bilan de compétences ;

4) VIE DU RESEAU

- Quelques actes d'incivilité recensés sur divers points du réseau entre octobre et décembre 2014.

5) RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats issus du compte de résultat font ressortir les éléments suivants (incluant l'effet CICE pour un montant de 267 138 €)

- Produits d'exploitation 14 255 738 € ;
- Charges d'exploitation 14 180 774 € ;
- Résultat d'exploitation 74 964 € ;
- Résultat financier 22 074 € ;
- Résultat courant avant impôt 97 038 € ;

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160314-C47-03-2016-DE
Date de télétransmission : 18/03/2016
Date de réception préfecture : 18/03/2016

- Résultat exceptionnel - 44 658 € ;
- Résultat comptable après impôt 52 380 € ;

6) BILAN

Il fait ressortir :

- A L'ACTIF :
 - Un actif net immobilisé de 30 614 € ;
 - Et un actif net circulant de 6 380 145 € ;
- AU PASSIF :
 - Un total de capitaux propres de 383 465 € ;
 - Une provision pour risques et charges de 86 032 € ;
 - Des dettes de 5 941 262 € ;
- **Total du bilan : 6 410 759 € ;**

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le rapport annuel 2014 des mandataires de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein de la SEMTAN.

Motion adoptée par 78 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 4

*(Marc THEBAULT, Sophia MARC,
Claire RICHECOEUR et Dominique SIX)*

Alain LECOINTE

Membre du Bureau Délégué